Deuxième Note sur les *Botrychium* des environs de Chamonix (Haute-Savoie);

PAR M. L. DE VERGNES.

La Note que nous avons présentée, à la séance du 28 octobre dernier, et dans laquelle nous signalions, comme probablement nouvelle pour la flore française, la découverte récente du *Botrychium lanceolatum* Aongstr. aux environs de Chamonix, nous a valu, de la part de plusieurs de nos collègues, des observations intéressantes, qui nous amènent à ajouter ces quelques mots.

Tout d'abord, la plante que nous avons récoltée, le 5 octobre 1910, à Chamonix, est certainement identique à celle que M. de Rey-Pailhade avait reçue de V. Payot sous le nom de *Botrychium Reuteri*, et qu'il a figurée à la planche XX, figure 1, de son ouvrage *Les Fougères de France*, sous la dénomination de *B. lanceolatum* Aongstr : l'examen de cette figure ne laisse aucun doute à cet égard.

C'est donc à V. Payot que revient l'honneur d'avoir récolté pour la première fois cette espèce à Chamonix, et M. de Rey-Pailhade a déjà, à juste titre, identifié cette plante avec le *B. lanceolatum* Aongstr.

Cette constatation faite, nous avons cherché, dans des herbiers et dans quelques ouvrages faisant autorité, de plus amples renseignements sur le *B. Reuteri* Payot, et voici ce que nous avons trouvé.

Milde (*Filices Europæ*, 1867, p. 195) rapporte le *B. Reuteri* Payot au *B. matricariæfolium* A. Br., avec le signe de certitude! Cette affirmation de Milde est corroborée par la présence, dans l'herbier du Muséum, d'échantillons récoltés par V. Payot lui-même à Chamonix et qui sont accompagnés d'une étiquette *B. Reuteri* écrite de la main du collecteur. De toute évidence, ces échantillons appartiennent au *B. matricariæfolium* A. Br., et c'est d'ailleurs sous ce dernier nom qu'ils sont classés dans l'herbier du Muséum.

D'autre part, M. Christ, dans son excellent ouvrage sur les Fougères de Suisse, *Die Farnkräuter der Schweiz*, p. 172,

donne, à propos du *Botrychium simplex* Hitch., une autre indication que nous traduisons ci-dessous :

« Les localités alpines du *B. simplex* les plus proches de la « Suisse sont à Chamonix, au Couveret (V. Payot, 1848, herb. « Reuter) : trois très grands exemplaires, avec frondes stériles « groupées par 2 ou 3, correspondant exactement à la figure « 181 *q* de Luerssen, nommés par Reuter *B. Lunaria* var. « *ambigua*. et désignés par V. Payot sous le nom de *B. Reuteri*. « C'est à tort que Gremli (*Exc. fl.*) rapporte la plante de Payot « au *B. ramosum* = *B. matricariæfolium* A. Br.

Que conclure de tout ceci, sinon que Payot, qui donnait ou vendait ses récoltes sans conserver d'échantillons-types, a successivement distribué sous le nom de *B. Reuteri* Payot, au cours de cinquante années d'herborisations, d'abord du *B. simplex*, puis du *B. matricariæfolium* et enfin du *B. lanceolatum*?

Il a bien, il est vrai, donné dans ses opuscules, et notamment dans son *Catalogue des Fougères du Mont Blanc*, 1860, p. 15, une diagnose qui devrait permettre de reconnaître la plante qu'il avait sous les yeux quand il a établi son espèce; mais cette diagnose nous paraît si peu claire que nous n'osons pas nous prononcer sur ce point. Ce détail n'a peut-être pas, du reste, un bien grand intérêt.

Ce qu'il convient de retenir, c'est que cinq des espèces, actuellement admises, du genre *Botrychium* ont été trouvées par Payot à Chamonix; ce sont :

B. Lunaria Sw., répandu dans la région.

B. matricariæfolium A. Br., récolté à plusieurs reprises par Payot et distribué par lui sous le nom de *B. Reuteri* (voir notamment herb. Mus.)

B. lanceolatum Aongstr., trouvé également par Payot et confondu par lui avec l'espèce précédente (voir *Foug. Fr.* de *M. de Rey-Pailhade*); retrouvé par nous en 1910.

B. simplex Hitchc., qui, d'après le D[r] Christ, aurait été trouvé en 1848 au Couveret, en échantillons très robustes que Reuter étiqueta dans son herbier *B. Lunaria* var. *ambigua*, et que Payot nomma *B. Reuteri*. Nous ignorons si la plante a été retrouvée récemment.

B. rutæfolium A. Br., trouvé très rarement par Payot et dont quelques spécimens, récoltés par lui, figurent dans divers herbiers.

Ces quelques mots, ajoutés à notre Note du 28 octobre dernier, n'ont d'autre objet que d'attirer l'attention sur ces intéressantes espèces, toujours rares, pauvrement représentées en général dans les herbiers, peu connues de beaucoup de botanistes (les Flores françaises récentes ne mentionnent pas le *Botrychium lanceolatum*) et que des recherches attentives feraient retrouver sans doute en plusieurs points de nos régions de montagnes.

Le *Bennettites Morierei* (Sap. et Mar.) Lignier se reproduisait probablement par parthénogénèse;

PAR M. O. LIGNIER.

Dans mon Mémoire sur le *Bennettites Morierei*[1] j'écrivais, p. 50, « le mucron nucellaire est en général mieux conservé que tous les tissus précédents du nucelle et de l'embryon. Sur une section transversale pratiquée au niveau du tube micropylaire, il se montre sous l'aspect d'un tissu massif. Cependant il peut être traversé dans sa région axiale par un canal formé par gélification des membranes cellulaires; et ce canal aboutit inférieurement à une vaste cavité de même nature qui recouvre, en forme de calotte, l'extrémité supérieure de l'embryon. Le canal et cette cavité représentent assurément les restes de la chambre pollinique; je n'y ai cependant jamais rencontré aucun grain de pollen ».

Dans ma pensée, alors que je rédigeais les lignes précédentes, chez les graines pourvues d'un embryon le canal gélifié traversait le bec nucellaire dans toute sa longueur et c'était ce canal qui avait permis l'introduction du pollen fécondateur. Quant aux becs nucellaires qui avaient leurs tissus absolument intacts (comme celui de la fig. 32, pl. III), ils se trouvaient justement au-dessus d'autres sacs embryonnaires qui, eux, n'avaient pu être fécondés. Nombreuses en effet sont, chez le *B. Morierei*, les graines dont l'intérieur est creux, et que je pouvais considérer comme n'ayant jamais renfermé d'embryon.

1. LIGNIER (O.), *Végétaux fossiles de Normandie. Structure et affinités du* Bennettites Morierei (*Sap. et Mar.*), Mém. Soc. Linn. de Normandie, t. XVIII, 1894.